



Dalhousie
New Brunswick • Nouveau-Brunswick

Chères citoyennes et chers citoyens de Dalhousie

Les membres du conseil municipal et le personnel désirent vous souhaiter un beau printemps.

Comme vous l'avez sûrement entendu, la réforme de la gouvernance locale est en cours et notre municipalité est en processus de restructuration. Notre communauté fera partie d'une nouvelle entité qui deviendra une ville d'environ 5 500 résidents. Les localités suivantes seront officiellement fusionnées le 1er janvier 2023: Dalhousie Junction; Pointe-la-Nim; Dalhousie; Charlo; Blackland; New Mills; et Benjamin River.

La nouvelle ville sera constituée de 3 quartiers avec leur identité propre, mais la nouvelle ville devra porter un nouveau nom. Celui-ci doit être choisi avant le 15 mai et une lettre sera distribuée à nos citoyens afin de leur demander de proposer un nom.

Les quartiers seront les suivants :

- de Dalhousie Junction et une partie de Dalhousie;
- Darlington et une partie de Dalhousie; et
- notre quartier qui comprendra Charlo, Blackland, New Mills et Benjamin River.

Les résidents n'auront pas à changer leur adresse postale.

Des élections auront lieu le 28 novembre afin d'élire le nouveau conseil municipal de la nouvelle ville. Les électeurs de chaque quartier éliront deux conseillers pour les représenter au nouveau conseil municipal. Le nouveau maire sera élu par l'ensemble de la population de la nouvelle ville.

Le maire, Normand Pelletier et la conseillère Lisa Arseneault participent à l'équipe de transition, depuis le mois de janvier, afin de faciliter la restructuration de notre gouvernance locale.

Encore une fois, vous vous souhaite un beau printemps.

Normand Pelletier & Lisa Arseneault